

ANALYSE DES VALEURS DANS LES STATUTS DES CLUBS SPORTIFS : Le cas des clubs tessinois et vaudois

Nathalie Widmer*

Haute École Fédérale de Sport Macolin HEFSM
Université de Lausanne

Résumé

Cette étude examine comment les clubs sportifs des cantons du Tessin et Vaud, en Suisse, intègrent les valeurs éthiques et sociales dans leur gouvernance, à travers l'analyse de leurs statuts. Les clubs sportifs, acteurs centraux de la socialisation des jeunes, constituent des lieux privilégiés de diffusion de valeurs. L'objectif est d'évaluer dans quelle mesure ces valeurs sont formalisées, explicitées et mises en lien avec la Charte d'éthique de Swiss Olympic.

Au total, 190 statuts de clubs affiliés à différentes fédérations ont été analysés selon une approche qualitative (MAXQDA). La grille de codage s'appuie sur les valeurs sportives promues par le Comité International Olympique (CIO), l'UNESCO et Swiss Olympic.

Les résultats montrent que la promotion du sport (160 mentions) et l'esprit d'équipe (83 mentions) sont les thèmes les plus fréquents, tandis que les principes moraux et éthiques apparaissent moins souvent (41 mentions). L'absence totale du verbe « transmettre »,

***Auteur correspondant :**

WIDMER Nathalie, Haute école fédérale de sport de Macolin, Hauptstrasse 247, 2532 Macolin, Suisse.

Courriel : nathalie.widmer@baspo.admin.ch

© 2025 by the author(s) Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

pourtant central dans la Charte d'éthique, souligne un manque de formalisation de la diffusion des valeurs. Le Tessin se distingue par un nombre plus élevé de références à la Charte d'éthique, alors que Vaud met davantage l'accent sur le Fair-Play et la lutte contre le dopage.

Ces constats révèlent un décalage entre la reconnaissance des valeurs et leur mise en œuvre concrète. Pour renforcer la transmission effective des valeurs auprès des jeunes, il apparaît nécessaire d'harmoniser la rédaction des statuts, de prévoir des dispositifs de formation et d'intégrer des mécanismes d'évaluation.

Mots-clés

Valeurs ; clubs sportifs ; statuts ; socialisation ; Suisse ; analyse qualitative.

ANALYSIS OF VALUES IN THE STATUTES OF SPORTS CLUBS: The case of clubs in Ticino and Vaud

Abstract

This study examines how sports clubs in the Swiss cantons of Ticino and Vaud integrate ethical and social values into their governance by analysing their statutes. Sports clubs, as central actors in youth socialization, serve as key venues for the dissemination of values. The aim is to assess the extent to which these values are formalized, made explicit, and aligned with the Swiss Olympics' Ethics Charter. A total of 190 statutes from clubs affiliated with various federations were analysed using a qualitative approach (MAXQDA). The coding

framework was based on the values promoted by the International Olympic Committee (IOC), UNESCO, and Swiss Olympic.

The results show that the promotion of sport (160 mentions) and team spirit (83 mentions) are the most frequent themes, while moral and ethical principles are less commonly cited (41 mentions). The complete absence of the verb “to transmit,” despite its centrality in the Ethics Charter, reveals a lack of formalization in how values are conveyed. Ticino clubs more frequently reference the Ethics Charter, whereas Vaud clubs place greater emphasis on fair play and anti-doping measures.

These findings highlight a gap between the recognition of values and their practical implementation. To enhance the effective transmission of values to young athletes, it is necessary to harmonize the drafting of statutes, introduce training initiatives, and include monitoring mechanisms.

Keywords

Values; Sport Clubs; Statutes; Socialisation; Switzerland; Qualitative Analysis.

ANALYSE DES VALEURS DANS LES STATUTS DES CLUBS SPORTIFS : Le cas des clubs tessinois et vaudois

Introduction, objectif et question de recherche

Selon les études *Sport Suisse* (Bürgi et al., 2023 ; Lamprecht et al., 2017, 2020, 2021), le pourcentage de personnes pratiquant en Suisse des activités sportives² plusieurs fois par semaine, pendant trois heures ou plus au total, varie entre 46% (pour les 35 à 44 ans) et 59% (pour la catégorie d'âge la plus jeune, 15 à 24 ans). Notre étude se concentre sur les jeunes et leur engagement dans les clubs sportifs, ces derniers jouant un rôle clé dans leur temps libre et leur socialisation. Parmi les enfants de 10 à 14 ans, 48 % pratiquent plus de 7 heures de sport par semaine, mais ce taux diminue à 35 %³ chez les jeunes de 15-19 ans (Lamprecht et al., 2021). Le temps passé au sein du club sportif en fait donc un lieu crucial pour la socialisation.

Les jeunes acquièrent premièrement les valeurs à travers la socialisation primaire, notamment la famille, et ensuite par la socialisation secondaire, qui s'effectue tout au long de la vie et qui peut comprendre, parmi d'autres, l'éducation, les pairs et la culture (Riutort, 2013). En Suisse, les clubs sportifs occupent une place significative dans la vie sociale, touchant ainsi les valeurs d'une part très importante des futur·e·s citoyen·ne·s et agissant comme des leviers systémiques pour une transformation durable de la société. La socialisation joue donc un rôle essentiel dans le processus de formation de valeurs dès le plus jeune âge. Il est en effet vrai que les clubs, grâce à leur structure, offrent des activités sportives encadrées. Ils ont la possibilité de façonner la jeunesse et, par extension, la société, en sélectionnant les valeurs à transmettre et à instaurer aux (futur·e·s) citoyen·ne·s. Le sport va donc bien au-delà

² Par "activité sportive" ou "sport", sont désignées les pratiques encadrées au sein d'un club sportif.

³ Ce pourcentage inclut les activités physiques et sportives.

de la performance physique, car il façonne les valeurs des individus et a un impact direct sur les comportements des futurs adultes.

La singularité du sport, et du club sportif en particulier, réside dans son rôle de lieu de socialisation englobant la pratique sportive, ainsi que les agents socialisateurs, dans le processus de formation de valeurs. En effet, depuis ses origines, le sport recouvre aussi des missions sociales, parmi lesquelles celles éducatives (Besson et al., 2015) et le club sportif est mis en avant institutionnellement comme éducatif et formant aux valeurs. Comme affirmé par l'UNESCO (2020), le sport offre un cadre pour l'apprentissage de valeurs, il enseigne des valeurs telles que la discipline, le travail d'équipe, le respect, ou encore l'égalité, et il peut également être considéré comme un moyen de favoriser un changement social (UNESCO, 2016). Le Comité International Olympique (CIO) met en avant l'éthique sportive avec ses principes, valeurs, interdictions et directives au sein de la Charte Olympique (Sarremejane, 2016).

À l'heure actuelle, plusieurs programmes institutionnels à l'échelle mondiale, tels que l'UNESCO⁴ et Olympisme365⁵, proposent dans leurs programmes de promouvoir l'éducation des valeurs à travers le sport. En Suisse, les clubs sportifs doivent également adhérer et diffuser la Charte d'éthique ainsi que les Statuts en matière d'éthique du sport, les deux étant des composantes obligatoires des statuts des fédérations suisses membres de Swiss Olympic (Swiss Olympic, 2015). Ces outils ont pour but d'aider les clubs à mettre en œuvre les valeurs olympiques et de la Charte d'éthique⁶. Cependant, les recherches mettent en évidence que seulement 33% des clubs suisses s'engagent très fortement à transmettre leurs valeurs (Bürgi et al., 2023). Cette observation souligne que les discours politiques ne se traduisent pas toujours par une application concrète, et qu'il est donc pertinent de mener une étude sur ce thème.

⁴ Des détails supplémentaires peuvent être consultés via les liens suivants : [Éducation aux valeurs par le sport](#), [Les valeurs du sport dans chaque classe](#), [L'apprentissage des valeurs par le sport](#), accès le 7/12/2025.

⁵ Les approfondissements et les concepts clés peuvent être consultés [ici](#), accès le 7/12/2025.

⁶ La Charte d'éthique peut être consultée [ici](#), accès le 7/12/2025.

L'article examine l'implication des clubs sportifs tessinois et vaudois quant au partage et à l'importance qu'ils attribuent aux valeurs et principes éthiques. Les statuts des clubs ont été examinés car il s'agit de documents de grande importance dans la structure des clubs. Effectivement, les articles 60 à 79 du Code civil suisse déterminent la forme juridique de chaque club. De ce fait, les statuts sont des documents officiels qui énoncent les objectifs du club et peuvent nous fournir des informations sur l'importance que le comité, les entraîneur·e·s et, plus généralement, le club accorde aux valeurs et aux principes éthiques⁷. L'examen préliminaire de plusieurs statuts révèle que le chapitre "objectifs et buts" mentionne souvent ces engagements. L'analyse s'est donc concentrée sur ces documents, excluant les plans stratégiques, qui sont rarement accessibles en ligne.

La question de recherche aborde la place des valeurs sous l'angle de la gestion et des obligations éthiques des clubs : « Comment les statuts des clubs sportifs tessinois et vaudois reflètent-ils les valeurs et principes éthiques dans leur gouvernance et leur mission éducative ? ».

État de la littérature

1. Le club sportif

Beaucoup de jeunes suisses s'adonnent à des activités sportives en club. Parmi les enfants de 10 à 14 ans qui pratiquent du sport, 67% sont inscrits dans un club, chiffre qui baisse à 41% pour les adolescent·e·s de 15 à 19 ans (Lamprecht et al., 2021). Pour les adultes (dès 25 à 75 ans et plus), la proportion de membres actifs affiliés à un club varie entre 19 et 22% (Lamprecht et al., 2020), pourcentage nettement inférieur aux catégories des plus jeunes. Parmi les raisons qui incitent les jeunes à s'inscrire dans un club sportif, l'aspect social joue un rôle primordial dans leur adhésion. La présence de camarades ou d'ami·e·s dans le même club est la

⁷ Selon l'article 60, paragraphe 2, les statuts des associations doivent préciser leur but, leur organisation et leurs ressources.

principale motivation pour la catégorie la plus jeune (55.1%), et cette tendance se confirme également chez les adolescent·e·s, qui citent cette motivation en deuxième position (65.2%). Les contacts, la compétition et la performance sont également des éléments importants, mais ces facteurs deviennent moins pertinents avec l'âge. L'appartenance des parents à un club sportif influence l'engagement des fils·les dans un club. Si au moins un des deux parents est membre d'un club sportif, 81% des enfants y adhèrent aussi (Lamprecht et al., 2021). Les jeunes considèrent donc le club comme un espace de rencontre et d'interaction sociale, dépassant largement sa fonction primaire de lieu pour la pratique sportive.

En effet, le club sportif peut être défini comme un espace social. Selon la théorie de l'espace social de Pierre Bourdieu, cet environnement structuré permet aux individus d'occuper des positions sociales en fonction de leur niveau de capital, qui peut être de nature économique, culturelle ou sociale (Bourdieu, 1984 ; Glevarec, 2021). L'espace social englobe toutes les interactions entre les individus, où les inégalités et les rapports de pouvoir se manifestent à travers la distribution des ressources et des avantages entre ces individus (Jourdain & Naulin, 2019). Les clubs sportifs peuvent être considérés comme des espaces sociaux car ils offrent un contexte essentiel de socialisation secondaire, d'apprentissage et de construction d'identité. Ils permettent d'accumuler du capital social car ils offrent la possibilité de se rencontrer et ils deviennent ainsi lieux de sociabilité (Bourdieu, 1981). Les membres de ces clubs développent donc des liens qui sont façonnés par la distribution des ressources.

Les clubs sportifs, par leur structure encadrée, proposent des activités régulières et organisées qui peuvent permettre aux jeunes d'acquérir et de développer des compétences sociales. Ils et elles interagissent avec leurs pairs, pratiquent souvent en groupe et sont tenu·e·s de résoudre les conflits. Cette socialisation par le biais du sport est essentielle dans la construction des valeurs individuelles. Les clubs sportifs, en sélectionnant les valeurs à transmettre, peuvent façonner les comportements et les attitudes des (futur·e·s)

citoyen·ne·s. Les jeunes peuvent y intégrer des valeurs telles que la persévérance, le fair-play et le respect des règles. Ces valeurs, une fois cristallisées à travers la socialisation secondaire, vont devenir des aspects stables de leur personnalité qui vont orienter leurs comportements même quand les valeurs ne seront plus forcément saillantes (Schwartz, 2006).

En Suisse, les clubs sportifs touchent une part importante des futur·e·s citoyen·ne·s et pour un temps considérable par semaine, pouvant ainsi contribuer à la formation d'une société plus équilibrée et respectueuse. Le sport pourrait donc aller bien au-delà des performances athlétiques. Il semble en mesure d'influencer directement le développement des adultes en devenir, agissant comme un levier systémique pour une transformation durable de la société. Cependant, il convient de souligner que, contrairement à une idée préconçue, et comme nous pourrons le voir par la suite, le sport en lui-même ne porte pas de valeurs intrinsèques (Riffi et al., 2023). Les valeurs associées à la pratique sportive proviennent des contextes sociaux, culturels et institutionnels qui régulent cette activité (Level et al., 2010; Blomqvist Mickelsson, 2025). Ainsi, bien que le sport puisse contribuer à la création d'une société plus équitable et respectueuse, ce rôle est en grande partie conditionné par la façon dont les clubs, les entraîneur·e·s et les institutions décident de valoriser cette activité. Le sport peut être un outil pour favoriser le développement positif des individus, mais cela dépend des finalités et les fonctions sociales que l'on lui attribue. Ainsi, même si le sport peut créer un environnement propice pour des changements sociaux durables, son influence dépend de la manière dont les valeurs sont intégrées et promues au sein des clubs et des pratiques.

2. Définition du concept, catégorisation et développement

Le concept de *valeur*, riche et vaste, occupe une place centrale en sciences sociales depuis son origine (Schwartz, 2006). Historiquement, le mot *valeur* a été utilisé dès 1694 dans le Dictionnaire de l'Académie pour désigner la qualité, ou la personne

dotée de celle-ci (Morchain, 2009). L'histoire du terme met en évidence deux caractéristiques principales : d'une part, les valeurs sont associées à des notions positives, et d'autre part, elles sont partagées (Ratinaud et al., 2013). Selon Olivier Reboul (1992), les valeurs sont des critères ou des principes qui guident les actions et les décisions des individus ou des groupes, en fonction de ce qui est perçu comme idéal ou digne d'estime.

Selon Schwartz (2006) et Schwartz et Rubel (2005), les valeurs humaines sont définies comme des buts éphémères qui varient en importance et servent de guides dans la vie des personnes ou des collectivités. Schwartz (2006) attribue six caractéristiques principales aux valeurs : « (1) Les valeurs sont des croyances, (2) Les valeurs ont trait à des objectifs désirables qui motivent l'action, (3) Les valeurs transcendent les actions et les situations spécifiques, (4) Les valeurs servent d'étalement ou de critères, (5) Les valeurs sont classées par ordre d'importance les unes par rapport aux autres et (6) L'importance relative de multiples valeurs guide l'action » (p. 931).

Il développe une théorie des valeurs de base, identifiant dix valeurs fondamentales que l'on retrouve à travers diverses cultures : 1. Autonomie ; 2. Stimulation ; 3. Hédonisme ; 4. Réussite ; 5. Pouvoir ; 6. Sécurité ; 7. Conformité ; 8. Tradition ; 9. Bienveillance et 10. Universalisme (Schwartz, 2006 ; Schwartz & Rubel, 2005). Cette structure relationnelle des valeurs met en lumière des tensions possibles entre certaines d'entre elles, mais aussi des rapports de compatibilité qui orientent les actions humaines.

Ainsi, l'intégration des travaux de Schwartz (2006 ; Schwartz et Rubel, 2005), Reboul (1992), et d'autres chercheurs (Morchain, 2009 ; Ratinaud et al., 2013) permet de souligner la complexité des valeurs et leur influence non seulement dans la vie personnelle, mais aussi dans des contextes spécifiques comme le sport, où elles se négocient et se traduisent dans des pratiques concrètes.

3. Valeurs mises en avant dans le domaine sportif

Les valeurs dans le sport ne se limitent pas à des principes idéaux, elles agissent également comme des outils de socialisation et

d'identification collective, redéfinis constamment par les acteurs et les contextes spécifiques (Ratinaud et al., 2013). Dans cette dynamique, le sport va au-delà du simple divertissement ou de la compétition pour devenir un espace d'expression identitaire, particulièrement pour les jeunes (Escoubes, 2024).

Les clubs sportifs, dans lesquels de nombreux jeunes s'engagent régulièrement, constituent un cadre privilégié de socialisation secondaire, mobilisant des dynamiques relationnelles, pédagogiques et organisationnelles susceptibles d'influencer la construction des valeurs personnelles et sociales (Boivin, 2005 ; Bourdieu, 1984 ; Lamprecht et al., 2021 ; Level et al., 2010 ; Riutort, 2013). Ils contribuent également au capital social en favorisant les liens sociaux et le sentiment d'appartenance (Nicholson et al., 2013 ; Taylor et al., 2015, cités par Forsell et al., 2020).

Des recherches récentes soulignent que les clubs sportifs peuvent être des espaces de socialisation puissants dans lesquels les jeunes développent des compétences sociales, émotionnelles et civiques. Une étude de Holt et al. (2009) a par exemple montré que les programmes sportifs bien structurés favorisent le développement positif des jeunes en renforçant leur confiance, leurs compétences et leur caractère.

Dans cette perspective, le sport ne se contente pas de refléter des valeurs sociales, mais joue un rôle actif dans la construction de l'individu, notamment par l'acquisition de valeurs. Par ailleurs, les enjeux éthiques, tels que le dopage, l'équité et l'intégrité, prennent une importance croissante dans le contexte sportif actuel (Escoubes, 2024). Dans le cadre de cette recherche, il est essentiel d'explorer ces valeurs souvent répandues.

Au niveau institutionnel, plusieurs organisations formalisent les valeurs à promouvoir dans le sport. Selon l'UNESCO (2020), le sport permet l'apprentissage des valeurs et contribue au développement des compétences personnelles essentielles à une citoyenneté responsable. Parmi les valeurs clés peuvent être citées l'équité, l'égalité, l'inclusion, le travail d'équipe, la discipline, la persévérance ainsi que le respect.

Le CIO promeut les valeurs olympiques d'excellence, de respect et d'amitié depuis 1894 (Comité International Olympique, 2022; Sarremejane, 2016). L'Agenda olympique 2020+5⁸, qui guide l'action du CIO et du Mouvement olympique jusqu'en 2025, met en avant 15 recommandations en lien avec les tendances sociétales actuelles. La recommandation numéro 10 est particulièrement importante pour nous : elle vise à renforcer le rôle du sport dans la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies. Pour atteindre cet objectif, le CIO a mis en place une stratégie appelée Olympisme365, pour laquelle les valeurs clés sont la solidarité, la protection, l'égalité et l'inclusion, la durabilité ainsi que le respect des droits humains (Comité International Olympique, n.d.).

En Suisse, Swiss Olympic (2015) définit neuf principes éthiques, comprenant égalité, harmonie sociale, responsabilité partagée, respect, éducation et justice, opposition à la violence, anti-doping, bien-être, intégrité et anti-corruption.

L'analyse comparative de ces cadres institutionnels révèle une récurrence de certaines valeurs que, par simplicité, nous appellerons dans la suite « valeurs sportives » ou « valeurs de référence », et qui peuvent être divisées en trois catégories principales illustrées par la Figure 1.



Figure 1: Valeurs sportives

⁸ L'agenda olympique 2020+5 est consultable [ici](#) dans son intégralité, accès le 7/12/2025.

L'importance du sport dans la formation et la diffusion de valeurs et de conduites éthiques est mise en lumière par le grand nombre de valeurs mentionnées. Toutefois, le manque de travaux académiques sur le sujet suggère que ces valeurs sont souvent proposées sans véritable étude, leur diffusion reposant davantage sur des convictions ou sur la communication institutionnelle que sur des preuves. Cela met en évidence la nécessité de réaliser des recherches pour mieux comprendre le rôle social et sociétal attribué au sport. De plus, l'absence de recherches dans ce domaine laisse penser que ce sont avant tout les acteurs institutionnels qui attribuent des valeurs positives à la pratique sportive (Lestrelin et Sallé, 2004). Bien que le sport soit reconnu comme un outil éducatif (Bourdieu, 1981 ; Escoubes, 2024 ; UNESCO, 2020), ce rôle lui a été attribué par des institutions spécialisées plutôt que par la société dans son ensemble. Ainsi, une interrogation émerge : les clubs sportifs partagent-ils cette vision et accordent-ils également de l'importance aux valeurs ? C'est un des aspects que nous tenterons d'explorer à travers cette étude.

4. Transmission des valeurs dans les clubs sportifs : rôle des statuts et de la gouvernance

La littérature souligne que les clubs sportifs sont des espaces privilégiés de socialisation secondaire dans lesquels les jeunes sont exposés à des valeurs et à des normes partagées. Ces espaces combinent l'influence des acteurs (entraîneur·e·s et pairs) et des dispositifs organisationnels pour favoriser la diffusion de principes éthiques et sociaux (Lamprecht et al., 2021 ; Level et al., 2010 ; Riutort, 2013).

Les entraîneur·e·s jouent un rôle central dans la transmission des valeurs grâce à leur exemplarité, leur leadership éthique et l'attribution de responsabilités au sein des équipes. Des études montrent que des dispositifs comme le modèle *Sport Education*, qui confie différents rôles aux jeunes (arbitre, capitaine, responsable du matériel), favorisent la responsabilisation, l'autonomie et le développement de la personnalité (Riffi et al., 2023 ; Romar et al.,

2016). De même, le climat moral instauré par les entraîneur·e·s influence la pratique de valeurs telles que l'équité, le respect ou la solidarité (Constandt et al., 2018).

Les pairs participent également à la diffusion des valeurs par le biais d'interactions quotidiennes et informelles, d'observations, de soutien mutuel et de retours. Ces mécanismes renforcent l'identité collective, la coopération et l'efficacité personnelle, notamment lorsque les jeunes occupent des rôles de responsabilité dans des programmes structurés, comme *Team Talk* (Panza et al., 2022 ; Van Hoye et al., 2016).

Les dispositifs organisationnels du club, tels que les statuts, les règlements et les actions éducatives, sont des instruments formels de transmission des valeurs. Les études montrent que ces documents et choix de gouvernance définissent les objectifs et les principes éthiques que les clubs souhaitent promouvoir. Ils combinent des dispositifs explicites (programmes éducatifs, campagnes de sensibilisation) et implicites (participation régulière à la vie du club) pour favoriser l'intégration de valeurs sociales et morales telles que la confiance, la réciprocité, le respect et le développement de la personnalité (Adell et al., 2019 ; Burrmann et al., 2020 ; Castillo et al., 2018 ; Forsell et al., 2020 ; Kokko et al., 2015 ; Riffi et al., 2023).

Les statuts et la gouvernance sont ainsi des points d'ancrage essentiels pour formaliser les valeurs et orienter la culture du club. Ils traduisent les principes éthiques en règles et pratiques, servant de référence pour les interactions des membres et pour l'ensemble des activités organisationnelles.

Méthodologie

1. Collecte des données

L'étude porte sur l'analyse des clubs sportifs des cantons du Tessin (TI) et de Vaud (VD), sélectionnés selon plusieurs critères stratégiques. Ces deux cantons présentent des contextes socioculturels et linguistiques distincts, le Tessin étant italophone, tandis que Vaud est francophone, offrant ainsi l'opportunité

d'examiner l'influence éventuelle des spécificités culturelles sur la formalisation et l'intégration des valeurs au sein des statuts des clubs sportifs. Parmi les cantons francophones, l'analyse se concentre sur le canton de Vaud, le plus vaste en Suisse en termes de superficie et de population, afin de faciliter un travail approfondi et représentatif.

Ces régions comptent un nombre important de clubs actifs dans diverses disciplines, constituant ainsi un terrain d'étude riche et représentatif. Par ailleurs, comme l'ont montré Lamprecht et ses collègues (2020), la fréquence des activités sportives pratiquées plusieurs fois par semaine pendant au moins trois heures a fortement augmenté ces dernières années. En Suisse romande, ce taux est passé de 39% en 2014 à 48% en 2020, tandis qu'au Tessin, l'augmentation a été encore plus marquée, passant de 35% à 48%. À titre de comparaison, la Suisse alémanique, qui affichait déjà une participation élevée (46% en 2014), a atteint 52% en 2020. Cette évolution significative dans les deux cantons souligne l'intérêt d'étudier les valeurs véhiculées par leurs clubs sportifs.

Des critères spécifiques pour la collecte des données ont été définis. Tout d'abord, les clubs sportifs actifs spécifiquement au Tessin et dans le canton de Vaud ont été examinés, en veillant à ce que les deux régions soient représentées. Les sports individuels proposant un entraînement en équipe ont été privilégiés, afin de favoriser une transmission directe des connaissances et des valeurs. Tout en mettant l'accent sur l'individu, ces sports offrent des possibilités d'interaction entre pairs, phénomène très important pour la construction de l'identité chez les jeunes. L'étude a porté sur les activités sportives destinées à la tranche d'âge des 10 à 19 ans, afin de garantir leur pertinence pour les enfants et les adolescent·e·s. L'analyse a privilégié les sports qui proposent des séances d'entraînement fixes tout au long de l'année, en évitant les variations saisonnières, ainsi que sur les clubs qui n'imposent pas de dossiers d'admission détaillés, afin de se concentrer sur des environnements sportifs inclusifs et représentatifs de la population générale, plutôt que sur des structures élitistes nécessitant des dossiers d'admission. En outre, le focus a été mis sur les clubs affiliés aux fédérations

sportives cantonales car cette affiliation fournit un cadre structuré pour la récolte des données. Le point de départ pour identifier les sports pertinents a été la liste des sports de Jeunesse+Sport⁹. En se basant sur ces critères, une liste comprenant 13 sports a été obtenue : arts martiaux (aïkido, judo et ju-jitsu, karaté, wushu/kung fu), arc, athlétisme, boxe (boxe light contact et kick boxe lighting), course d'orientation, cyclisme, escrime, gymnastique, natation, patinage, tennis, tennis de table et triathlon.

Une démarche systématique a été suivie pour collecter les statuts des clubs sportifs étant donné qu'il n'existe pas en Suisse de plateforme en ligne publique centralisant les statuts de toutes les associations sportives. Tout d'abord, le site web de l'association cantonale de chaque sport a été consulté afin d'obtenir la liste des clubs affiliés. Ensuite, les sites Internet individuels des clubs ont été visités pour rechercher leur statut. Les statuts ont ensuite été sauvegardés et téléchargés dans le logiciel MAXQDA pour effectuer l'analyse.

Le Erreur ! Source du renvoi introuvable. ci-dessous synthétise le nombre ainsi que le pourcentage des statuts trouvés, et conséquemment analysés, pour chaque sport et par canton.

Sport	Tessin	Vaud
Arc	5 statuts sur 10 = 50%	3 statuts sur 7 = 42%
Arts martiaux	<ul style="list-style-type: none"> • Aikido : 0 statuts sur 15 • Judo et ju-jitsu : 3 statuts sur 13 = 23% • Karaté : 1 statut sur 9 = 11% • Wushu/Kung fu : 0 statuts sur 2 = 0% Total : 4 statuts sur 39 = 10%	<ul style="list-style-type: none"> • Aikido : 3 statuts sur 29 = 10% • Judo et Ju-Jitsu : 6 statuts sur 33 = 18% • Karaté : 1 statut sur 16 = 6% • Wushu/Kung fu : 0 statuts sur 11 = 0% Total : 10 statuts sur 89 = 11%
Athlétisme	13 statuts sur 34 = 38%	10 statuts sur 30 = 33%

⁹ La liste des disciplines sportives affiliées à Jeunesse+Sport est disponible à ce [lien](#), accès le 7/12/2025.

Boxe	0 statuts sur 5 = 0%	0 statuts sur 17 = 0%
Course d'orientation	4 statuts sur 9 = 44%	1 statut sur 2 = 50%
Cyclisme	3 statuts sur 14 = 21%	7 statuts sur 30 = 23%
Escrime	1 statut sur 3 = 33%	1 statut sur 5 = 20%
Gymnastique	11 statuts sur 33 = 33%	39 statuts sur 91 = 42%
Natation	5 statuts sur 14 = 35%	9 statuts sur 15 = 60%
Patinage	5 statuts sur 5 = 100%	2 statuts sur 3 = 66%
Tennis	17 statuts sur 37 = 45%	33 statuts sur 70 = 47%
Tennis de table	2 statuts sur 5 = 40%	1 statut sur 13 = 7%
Triathlon	1 statut sur 5 = 20%	3 statuts sur 10 = 30%
	Total : 71 statuts sur 213 = 33%	Total : 119 statuts sur 382 = 31%

Tableau 1: Nombre total et pourcentage de statuts par sport et par canton

2. Analyse des données

L'analyse des données a été effectuée grâce au logiciel MAXQDA, qui permet de mener une analyse de type qualitative. Avant d'entamer le processus de codage, certains statuts ont été préanalysés afin d'obtenir une vision d'ensemble des termes et expressions récurrentes. Sur la base de cette analyse préliminaire des termes partagés au sein des chartes éthiques une liste de codes à utiliser lors de l'analyse a été établie comprenant les 19 codes suivants : Condition physique, Condition mentale/morale, Diffuser/Partager, Doping, Enseigner/Éduquer, Encourager, Esprit d'équipe/d'amitié/de camaraderie, Excellence, Fair-Play, Interdiction de discrimination/Égalité, Lieu de rencontre, Pratiquer le sport, Principes/Codes éthiques et moraux, Promouvoir/Développer, Renvoi à la charte d'éthique, Respect, Solidarité, Transmettre, Valeur(s).

Pour garantir la rigueur et la reproductibilité, les codes ont été regroupés en trois catégories analytiques :

1. Verbes d'action : *Promouvoir/Développer, Pratiquer le sport, Encourager, Diffuser/Partager* et

Enseigner/Éduquer. Ces codes traduisent les actions que les clubs mettent en œuvre pour faire vivre leurs valeurs. La distinction entre *Promouvoir/Développer* et *Pratiquer le sport* illustre la granularité du codage.

- *Promouvoir/Développer* désigne des actions plus générales et ambitieuses visant à valoriser le sport ainsi que ses valeurs.

Exemple : « Le club a pour but : le développement et la promotion du tennis au niveau communal et régional, (...) la promotion du sport en général et des valeurs éthiques associées » (Tennis VD #18, p.1).

- *Pratiquer le sport* se réfère à l'encouragement effectif de l'activité sportive chez les membres. Bien que certains passages puissent être interprétés dans l'une ou l'autre catégorie, le choix de la classification se fonde sur l'intention déclarée : développer la valeur et le sens du sport ou favoriser sa pratique concrète.

Exemple : « L'association poursuit les buts suivants : d'offrir la possibilité de s'initier et/ou pratiquer la natation, les sports aquatiques et les diverses disciplines qui s'y rapportent » (Natation VD #9, p.1).

2. Les codes *Valeurs* sont centrés sur les principes éthiques et sociaux tels que l'esprit d'équipe, le fair-play, le respect, la solidarité et la lutte contre le dopage. Ces codes reflètent ce que les clubs considèrent comme essentiel dans la culture et l'éducation de leurs membres, indépendamment de la pratique sportive.

Exemple : « Elle cherche à unir ses membres dans un sentiment de parfaite courtoisie et d'amitié, sous le signe d'une saine camaraderie » (Athlétisme VD #4, p.2).

3. *Autres* : codes relatifs à la condition physique ou mentale, aux lieux de rencontre et références explicites à la charte d'éthique. Ils traduisent des objectifs plus concrets ou

matériels, souvent associés à des stratégies de mise en œuvre des valeurs.

Exemple : « (...) a pour but de donner à ses membres une éducation physique et sportive » (Gymnastique VD #37, p.1).

Ces exemples illustrent le passage du texte brut à la codification, puis à l'interprétation des valeurs sous-jacentes.

Après le codage, une analyse générale a été réalisée, visant à identifier la fréquence des codes selon les sports ainsi que les similitudes au sein du même sport ou entre différentes disciplines. Chaque code a ensuite été examiné individuellement pour déterminer dans quels sports il apparaissait, ainsi que les mots-clés associés. Les relations entre deux ou plusieurs codes ont également été explorées.

Enfin, une comparaison entre les deux cantons ainsi qu'entre les codes ressortis par l'analyse et les valeurs sportives a été effectuée, pour mettre en évidence les différences et les similitudes entre les cadres institutionnels ainsi que les statuts analysés.

Résultats et discussion

1. Résultats

Examinons le nombre de traits codés par sport ainsi que les éléments clés et similitudes entre disciplines. Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** ci-dessous résume ces données.

Sport	Tessin : 296 traits codés	Vaud : 465 traits codés
Arc	Traits codés : 15 Codes très utilisés : Pratiquer le sport, Diffuser, Promouvoir.	Traits codés : 8
Arts martiaux	Traits codés : 25	Traits codés : 28
Athlétisme	Traits codés : 68 Parfois on retrouve la même structure du statut ainsi que les mêmes phrases (but d'abord, et objectifs après). Cette structure est	Traits codés : 43 La condition physique est souvent citée.

	la même que celle de la gymnastique. Il y a souvent un renvoi à la charte d'éthique.	
Boxe	Traits codés : 0	Traits codés : 0
Course d'orientation	Traits codés : 23	Traits codés : 3
Cyclisme	Traits codés : 9	Traits codés : 20
Escrime	Traits codés : 8	Traits codés : 1
Gymnastique	Traits codés : 67 Parfois on retrouve la même structure du statut ainsi que les mêmes phrases (but d'abord, et objectifs après). Cette structure est la même que celle de l'athlétisme.	Traits codés : 220 Par rapport aux autres sports, il y a beaucoup de codages. Codes très utilisés : Pratiquer et développer, Esprit d'équipe, Respect, État physique et mentale.
Natation	Traits codés : 18 Le layout est similaire entre les différents statuts, mais il n'est pas exactement le même.	Traits codés : 41
Patinage	Traits codés : 12	Traits codés : 6
Tennis	Traits codés : 39 Le layout ainsi que les codes sont similaires entre les différents statuts. Codes très utilisés : pratiquer le sport, développement/diffusion du tennis.	Traits codés : 81 Codes très utilisés : Développement et pratique du tennis (dans tous les statuts), Lieu de rencontre, Esprit d'équipe, Respect.
Tennis de table	Traits codés : 8	Traits codés : 1
Triathlon	Traits codés : 4	Traits codés : 13

Tableau 2: Traits codés, éléments clés et similitudes

Avant l'analyse, il convient de souligner l'absence d'une discipline dans les données : la boxe. Aucun statut de club de boxe n'était disponible en ligne ni au Tessin ni dans le canton de Vaud (voir tableaux 1 et 2). Cette lacune affecte la représentativité de l'échantillon, créant un biais de sélection puisque seuls les clubs dont les statuts sont accessibles ont pu être étudiés. Certains sports sont

ainsi sous-représentés, ce qui limite la généralisation des résultats. Elle peut également refléter des différences structurelles entre disciplines : les sports plus institutionnalisés, comme le tennis ou la gymnastique, tendent à formaliser davantage leurs valeurs, tandis que d'autres présentent une organisation plus souple. Enfin, cette absence complique la comparaison cantonale et soulève des questions sur la transparence et la formalisation des valeurs selon les disciplines.

Après cette prémissse, il est pertinent d'examiner les relations entre les différents codes et d'identifier les disciplines dans lesquelles ils sont mentionnés. Le Tableau 3 présente la fréquence d'apparition de chaque code, les sports concernés et des exemples de passages codés, offrant ainsi une vue d'ensemble des codes.

Code	Mentions	Sports	Passages codés
<i>Verbes d'action (n=6)</i>			
Promouvoir / développer	160	Toutes les disciplines sauf escrime VD et tennis de table VD	Pratique du sport ; esprit d'amitié ; principes éthiques ; état physique et mental ; éducation ; sport sans fumée ; valeurs ; sport comme lieu de rencontre ; inclusivité ; Fair-Play et Charte d'éthique
Pratiquer le sport	132	Toutes les disciplines sauf patinage TI et VD, tennis de table VD et triathlon TI	« Le club vise à encourager la pratique du sport xy » ; « encourager ou promouvoir la pratique du sport xy ».
Encourager	44	VD : Arts martiaux ; athlétisme ; cyclisme ; gymnastique ; natation ; tennis et triathlon	Encouragement de l'esprit de camaraderie, de la pratique du sport, de l'éducation physique et mentale, du Fair-Play et du respect
Diffuser / partager	36	Arc TI/VD ; arts martiaux TI ; athlétisme TI ; cyclisme TI/VD ; gymnastique TI/VD ; natation TI ; patinage TI ;	Diffusion et partage du sport, de sa pratique et de sa découverte, ainsi que des valeurs (olympiques ou éthiques) et des principes de l'éthique sportive

		tennis TI et tennis de table TI	
Enseigner / éduquer	35	Athlétisme TI ; arts martiaux TI/VD ; gymnastique VD ; natation TI ; patinage TI ; tennis VD et tennis de table VD	Pratique du sport ; état physique et mental ; jeunesse et principes moraux
Transmettre	0		
<i>Valeurs (n=9)</i>			
Esprit d'équipe / d'amitié / de camaraderie	83	Arc TI ; arts martiaux TI/VD ; athlétisme TI/VD ; course orientation TI ; cyclisme TI/VD ; gymnastique TI/VD ; natation VD ; patinage TI ; tennis TI/VD ; tennis de table TI et triathlon VD	Esprit de convivialité ; pratiquer le sport dans un esprit de camaraderie ; création de liens amicaux avec d'autres sociétés ; entretenir des liens d'amitié, de solidarité et de fraternité ; sociabilité entre les membres
Principes / codes moraux et éthiques	41	Athlétisme TI/VD ; arts martiaux TI/VD ; cyclisme VD ; course d'orientation TI ; escrime TI ; gymnastique TI/VD ; natation TI ; patinage VD ; tennis VD et triathlon TI/VD	Respect et promotion des principes de l'éthique sportive ; développement des activités dans le cadre d'un code éthique ; conduite des activités dans l'esprit olympique en respectant les chartes du Fair-Play et des droits de l'enfant dans le sport ; éducation des membres aux principes moraux et sportifs sains ; promotion d'un environnement sportif sans fumée ni tabac ; respect et promotion des principes éthiques tels que l'amitié et le soutien mutuel
Fair-Play	24	Athlétisme VD ; arts martiaux VD ; cyclisme TI/VD ; gymnastique VD ; natation VD ; patinage VD ; tennis VD ; triathlon TI/VD	Respect des principes du Fair-Play

Doping	22	Athlétisme TI/VD ; arts martiaux VD ; course d'orientation TI ; cyclisme VD ; gymnastique VD ; patinage VD ; tennis VD et triathlon TI	Dopage ; lutte antidopage ; promotion d'un sport sans dopage
Respect	15	Athlétisme TI/VD ; arts martiaux TI ; course d'orientation TI ; cyclisme TI ; gymnastique VD et tennis VD	Respect du jeu, de l'environnement et de la nature ; engagement en faveur d'un sport propre et respectueux ; esprit de respect mutuel ; valeur olympique du respect
Interdiction de discrimination / égalité	15	Arc VD ; arts martiaux VD ; athlétisme TI/VD ; gymnastique TI/VD et tennis TI	Assurer la neutralité ethnique ; garantir l'égalité des sexes, la parité, et l'accès indépendamment des capacités physiques/cognitives ; promouvoir le sport pour les personnes à mobilité réduite
Solidarité	5	Athlétisme TI ; course d'orientation TI ; gymnastique TI et tennis VD	Promotion de la solidarité et son importance
Valeur(s)	4	Arts martiaux VD ; course d'orientation TI ; gymnastique VD et tennis VD	Promotion du sport et des valeurs éthiques associées ; diffusion des valeurs olympiques ; promotion de valeurs morales
Excellence	1	Gymnastique VD	Référence à la valeur olympique
<i>Autres (n=4)</i>			
Condition physique	66	Arts martiaux TI ; gymnastique TI/VD ; natation VD ; tennis de table TI	Développement des capacités et des forces physiques, amélioration du bien-être physique, promotion de la santé, de l'activité physique et d'une activité sportive saine en vue d'obtenir une meilleure condition physique personnelle
Renvoi à la Charte	29	Athlétisme TI ; course d'orientation TI ; escrime	

d'éthique		TI ; gymnastique TI/VD ; natation TI/VD ; patinage TI, tennis TI ; tennis de table TI et triathlon VD	
Condition mentale / morale	25	Arts martiaux TI ; gymnastique TI/VD ; natation VD	Amélioration et promotion de l'éducation morale (et physique) ; éducation des jeunes sur les plans moraux (et physiques) ; développement psychologique et éducatif
Lieu de rencontre	24	Arc TI ; arts martiaux TI/VD ; athlétisme TI/VD ; course d'orientation TI/VD ; cyclisme TI/VD ; gymnastique VD ; natation VD ; patinage TI et tennis VD	Organisation de sorties de groupe, d'événements, manifestations et d'activités ludiques qui permettent de créer des liens et entretenir les relations amicales ; promotion des rencontres entre les personnes ; volonté de réunir les personnes passionnées par le même sport

Tableau 3: Fréquence d'apparition pour chaque code selon la catégorie d'appartenance

2. Discussion

2.1 *Les clubs sportifs comme espaces de socialisation et de transmission des valeurs*

Les clubs sportifs, en tant qu'espaces sociaux (Bourdieu, 1984), jouent un rôle clé dans la socialisation secondaire des jeunes (Riutort, 2013). L'analyse des statuts met en lumière l'importance accordée à des valeurs telles que l'esprit d'équipe (83 mentions, troisième code le plus cité), le respect (15 mentions) et la fonction du club en tant que lieu de rencontre (24 mentions). Ces aspects illustrent leur contribution à la construction identitaire et aux interactions entre pairs (Level et al., 2010). En cultivant un esprit de camaraderie, ces structures offrent un environnement propice à l'épanouissement personnel et à l'enrichissement des relations sociales. Elles s'engagent également à proposer des programmes visant à allier

activité physique et développement personnel. En encourageant une pratique sportive régulière, elles favorisent la création de liens entre les individus et la transmission de nouvelles valeurs. Ces dynamiques participent au renforcement de la cohésion sociale et influencent les comportements des jeunes sportifs (Kelman, 1958).

Cependant, un élément notable est l'absence totale du verbe *transmettre* dans les statuts, alors que la transmission explicite des valeurs est un principe central des Statuts en matière d'éthique de Swiss Olympique. Cela soulève une question critique : si les clubs reconnaissent l'importance des valeurs, comment assurent-ils concrètement leur transmission aux jeunes membres ? Ce constat suggère un décalage entre les valeurs affichées dans les statuts et leur mise en pratique effective.

L'absence du verbe *transmettre* peut signifier que, pour de nombreux clubs, les valeurs relèvent davantage d'un registre déclaratif ou symbolique, plutôt que de constituer une véritable stratégie éducative intégrée. Autrement dit, les valeurs sont présentes dans les textes, mais rarement opérationnalisées dans des dispositifs concrets de formation, de mentorat ou de gouvernance. Cette absence de formalisation pourrait soit refléter un manque de ressources, soit traduire une perception implicite selon laquelle les valeurs se diffusent naturellement à travers la pratique sportive et la socialisation quotidienne (Blomqvist Mickelsson, 2025 ; Level et al., 2010 ; Riffi et al., 2023), sans qu'il soit nécessaire de les formaliser. Or, ces travaux montrent que les valeurs ne se diffusent pas de manière intrinsèque : leur transmission dépend des règles, des pratiques et des décisions des clubs et des entraîneur·e·s.

2.2 Les valeurs sportives entre formalisation et application concrète

La théorie des valeurs de Schwartz (2006) identifie dix valeurs fondamentales qui guident les comportements des individus. Dans les statuts des clubs analysés, certaines de ces valeurs apparaissent clairement, notamment le respect, la bienveillance, à travers l'esprit d'équipe, ainsi que la justice, via l'interdiction de discrimination/égalité. Cependant, d'autres valeurs comme

l'excellence et la responsabilité partagée ne sont que peu ou pas formalisées.

L'accent mis sur la pratique sportive (132 mentions) et la promotion du sport (160 mentions) confirme que les clubs priorisent la dimension athlétique et réglementaire de leurs activités. Néanmoins, les principes et codes éthiques et moraux (41 mentions), les valeurs de Fair-Play (24 mentions) et de lutte contre le dopage (22 mentions) illustrent un engagement, au moins théorique, envers l'intégrité sportive. En incorporant ces aspects dans leur quotidien, bien que leur occurrence soit relativement limitée, les clubs affirment vouloir partager des principes sains aux jeunes, tout en maintenant un environnement juste et équitable. Cette norme de conduite est renforcée par des politiques visant à prévenir le dopage et à promouvoir un environnement de jeu propre et respectueux. Ces principes sont intégrés dans les objectifs des clubs, soulignant leur volonté à promouvoir un climat de respect, reflétant un profond attachement aux principes moraux et éthiques enseignés, contribuant ainsi à former des jeunes responsables et respectueux à travers le sport.

L'analyse révèle toutefois que la Charte d'éthique est parfois mentionnée, mais elle n'est que rarement intégrée de façon explicite et opérationnelle dans les statuts. Malgré son existence qui date de plus d'une décennie, sa mise en œuvre formelle reste limitée, déléguant ainsi la responsabilité de la transmission des valeurs aux structures fédérales ou aux entraîneur·e·s sans directives précises sur la manière dont cela doit être réalisé. Cela peut être interprété comme une externalisation des valeurs : les clubs se réfèrent à des cadres supérieurs (Swiss Olympic, fédérations) sans s'approprier pleinement ces principes dans leur gouvernance interne. Cette délégation limite la portée éducative des statuts qui deviennent davantage des documents de conformité que des instruments de pilotage éthique. Il serait pertinent que les clubs formalisent davantage leurs engagements en matière de formation aux valeurs, en introduisant des mécanismes concrets de sensibilisation et d'éducation à l'éthique sportive.

En d'autres termes, les clubs privilégient la promotion de la pratique sportive et de la santé physique, tandis que les aspects éthiques et sociaux sont relégués au second plan. Si cette hiérarchisation peut sembler cohérente avec la finalité première du sport, elle souligne toutefois la nécessité d'une formalisation plus claire des valeurs au sein de la gouvernance des clubs. L'introduction d'articles spécifiques relatifs à la formation éthique, à la sensibilisation des membres ou à l'évaluation des engagements constituerait un pas important vers une application plus concrète des principes éthiques.

Ces constats globaux fournissent la base pour examiner plus finement les différences entre les deux cantons, analysées dans la section suivante.

2.3 Différences entre cantons

Au-delà de ces constats généraux sur la formalisation des valeurs, une comparaison entre les cantons du Tessin et de Vaud met en lumière plusieurs différences. Celles-ci concernent la manière dont les principes éthiques et éducatifs sont intégrés et exprimés dans les statuts.

Au Tessin, le code le plus partagé est *promouvoir/développer* (79 mentions), suivi par *pratiquer le sport* (47 mentions) et *esprit d'équipe* (32 mentions). Dans le canton de Vaud, une dynamique similaire est observée, avec les mêmes codes en tête : *pratiquer le sport* (85 mentions), *promouvoir/développer* (81 mentions), et *esprit d'équipe* (51 mentions). Ces résultats peuvent se traduire par une préoccupation commune des deux cantons pour le développement et la promotion de l'activité physique, ainsi que pour la création de liens sociaux à travers le sport, ce qui rejoue les constats de Besson et al., (2015) et Lestrelin et Sallé (2004) sur le rôle éducatif et social du sport. L'importance accordée au code *promouvoir/développer*, mentionné à 160 reprises au total en association avec des codes tels que la *pratique du sport* et l'*esprit d'amitié*, montre l'engagement des clubs sportifs des deux régions à favoriser une pratique régulière et à encourager l'expansion des activités sportives et des liens sociaux, ce

qui illustre la distinction entre règles implicites et explicites (Level et al., 2010). Le sport est ici perçu non seulement comme une activité physique, mais aussi comme un vecteur de bien-être global, en témoigne la présence significative du code relatif à la *condition physique*, qui apparaît 66 fois. Cette focalisation met en lumière une approche holistique du sport, qui va au-delà de la simple performance et englobe la santé et le développement personnel des membres.

D'autres codes importants, tels que *enseigner/éduquer* (35 mentions au total) et *principes et codes moraux* (41 mentions au total), apparaissent également fréquemment dans les deux cantons. Cela montre une volonté d'aller au-delà de l'aspect purement athlétique pour intégrer des dimensions éducatives et éthiques, conformément à ce que Besson et al. (2015) et Lestrelin et Sallé (2004) soulignent sur le rôle des clubs dans la formation morale et sociale des jeunes. Le fait que ces codes soient si présents témoigne de la reconnaissance du rôle du sport comme outil de socialisation et de formation morale. Les clubs, tant au Tessin qu'en Vaud, ne se contentent pas de promouvoir l'excellence sportive, mais cherchent aussi à enseigner et éduquer les jeunes.

Les similitudes entre les cantons incluent également des codes peu mentionnés, tels que *excellence* et *solidarité*, présents uniquement dans l'un des deux cantons, ainsi que *valeur(s)*, *respect* et *interdiction de discrimination/égalité*, mentionnés rarement dans les deux régions. Le faible usage de ces codes, pourtant importants au sport, soulève des questions. Par exemple, la faible présence d'*excellence*, valeur olympique, indique que les clubs locaux privilégient probablement l'inclusion et la participation plutôt que la compétition de haut niveau. Enfin, le manque de références explicites à des principes comme le *respect* et l'*égalité* montre que, bien que ces valeurs puissent être implicites dans la pratique, leur formalisation dans les statuts serait cruciale pour garantir un environnement sportif plus inclusif et éthique.

Parmi les différences, nous pouvons citer que le Tessin fait un usage bien plus fréquent du *renvoi à la Charte d'éthique* (21

mentions contre 8 en Vaud) ainsi que du code *diffuser/partager*. À l'inverse, le canton de Vaud met davantage l'accent sur le *Fair-Play* et la *lutte contre le dopage*. Ces variations révèlent des priorités différentes entre les cantons : le Tessin semble privilégier la diffusion des valeurs éthiques, tandis que le canton de Vaud met l'accent sur l'intégrité dans la pratique sportive, notamment via le Fair-Play et les politiques antidopage. Ces différences peuvent refléter des approches culturelles distinctes dans la gestion des clubs sportifs, qui devraient être davantage approfondie à travers d'autres recherches, mais elles soulignent aussi un besoin de renforcement des engagements éthiques. La plus grande présence du Fair-Play et de la lutte contre le dopage en Vaud peut être interprétée comme un souci d'encadrement et de structuration des comportements sportifs, tandis que le Tessin semble davantage axé sur la transmission de principes généraux d'éthique sans orientation spécifique. Ces différences peuvent être comprises à la lumière des travaux de Blomqvist Mickelsson (2025) et Riffi et al. (2023), qui montrent que les choix organisationnels et culturels des clubs influencent la manière dont les valeurs sont prioritaires et mises en œuvre.

Bien que les fréquences de codage paraissent proches, leur interprétation qualitative révèle des différences plus profondes qu'il n'y paraît. Par exemple, le fait que le Tessin utilise presque deux fois plus le verbe *promouvoir* que *pratiquer* suggère une orientation discursive plus prescriptive, voire plus idéalisée du rôle du sport. À l'inverse, le canton de Vaud, en insistant davantage sur la *pratique*, pourrait traduire un ancrage plus opérationnel et tourné vers l'action concrète. Cette différence lexicale pourrait refléter des habitudes organisationnelles différentes : au Tessin, une approche plus institutionnelle de la mission sociale du club ; dans le canton Vaud, une approche plus pragmatique de l'encadrement sportif.

Ainsi, si les structures paraissent similaires, les cultures de gestion divergent : le Tessin affiche une volonté de diffusion symbolique des valeurs, tandis que Vaud mise davantage sur leur mise en œuvre pratique. Ces disparités indiquent qu'il existe des opportunités d'harmonisation des pratiques entre les cantons,

notamment en développant des stratégies communes pour renforcer la formation des jeunes sportifs aux valeurs éthiques et en assurant une application plus systématique des engagements éthiques déclarés dans les statuts.

2.4 Comparaison entre les valeurs sportives et les codes

En comparant les valeurs et les codes identifiés pendant l'analyse avec les valeurs sportives plusieurs éléments intéressants émergent. Tout d'abord, il faut mentionner que toutes les valeurs sportives apparaissent dans les statuts, selon des formes plus ou moins différentes.

L'excellence est explicitement mentionnée dans certains statuts.

Concernant les valeurs liées à la relation à l'autre, l'amitié se rapproche du code de *l'esprit d'équipe, d'amitié et de camaraderie*, même si ce dernier est plus axé sur la cohésion collective que sur les relations individuelles. L'idée de construire des relations positives et solidaires est néanmoins présente, renforçant le tissu social des clubs (Besson et al., 2015; Level et al., 2010).

L'éducation et la justice se retrouvent en partie dans le code *enseigner/éduquer*, même si ce dernier est principalement associé à l'éducation des sportif·ve·s sur les principes éthiques et les compétences sportives et moins sur la justice au sens moral.

La valeur d'égalité, présente telle quelle, souligne l'engagement envers des pratiques sportives équitables et inclusives. Bien que le terme *équité* ne soit pas spécifiquement mentionné dans les codes, le principe de Fair-Play témoigne d'une volonté de promouvoir des activités sportives justes et équitables. Cela rejouit également les observations de Swiss Olympic (2015) et de Kokko et al. (2015), qui soulignent le rôle des clubs dans la promotion de comportements équitables et responsables.

L'harmonie sociale bien qu'elle ne soit pas explicitement mentionnée, peut se relier à la solidarité et au lieu de rencontre, montrant une aspiration à des relations harmonieuses et inclusives. De même, l'inclusion peut être associée au code du *lieu de rencontre*,

mais aussi à *l'interdiction de discrimination/égalité*, soulignant l'engagement envers une pratique sportive inclusive, où tous les individus ont la possibilité de participer et de s'épanouir, indépendamment de leurs caractéristiques.

Le respect figure tel quel au sein des statuts. La responsabilité partagée, au contraire, n'apparaît pas sous cette appellation, mais elle se traduit dans les principes et codes éthiques et moraux, qui soulignent la responsabilité collective de tous les membres des clubs à maintenir des standards élevés en termes de comportements et actions éthiques.

Concernant des valeurs sur l'éthique et le bien-être, ce dernier reflète les codes de la *condition physique et mentale*, les deux reflétant une préoccupation pour le bien-être global des jeunes athlètes. Quant à l'intégrité et l'anti-corruption, un lien peut être fait avec les *principes et codes éthiques et moraux* ainsi que le *Fair-Play* et le *dopage*, car le principe à la base de ceux-ci est un engagement envers des pratiques transparentes et éthiques, essentielles pour préserver l'intégrité du sport. L'opposition à la violence peut, elle aussi, être liée au Fair-Play. Ces observations sont étayées par Riffi et al. (2023), Romar et al. (2016), et Escoubes (2024), qui montrent que l'éthique sportive dépend autant des textes que des pratiques quotidiennes et de la culture des clubs.

En conclusion, toutes les valeurs sportives définies par les trois cadres institutionnels (CIO, UNESCO et Charte d'éthique suisse) se retrouvent, même si elles le sont sous des formes diverses, dans les statuts des clubs sportifs tessinois et vaudois. Que ce soient des valeurs d'excellence, d'égalité, de respect ou encore de Fair-Play, elles sont intégrées dans les objectifs des clubs, bien que leur fréquence de mention varie considérablement. Cela démontre l'engagement des clubs à jouer un rôle dans le changement sociétal en véhiculant ces principes à travers la pratique sportive. Cependant, certains codes et valeurs, tels que la responsabilité partagée ou l'harmonie sociale, sont moins explicitement mentionnés, laissant entrevoir une marge d'amélioration dans la formalisation et la mise en œuvre concrète des principes éthiques. Le faible nombre de

citations pour certaines valeurs indique que, bien que les clubs s'efforcent d'incarner ces idéaux, il existe encore un espace pour renforcer la diffusion et l'application concrète de ces principes dans la réalité quotidienne du sport. Cela souligne également l'importance de continuer à sensibiliser et à éduquer les membres des clubs, afin que ces valeurs soient davantage intégrées dans les pratiques et les interactions sportives. Pour garantir une meilleure cohérence entre les valeurs sportives institutionnelles et celles appliquées au niveau des clubs, il serait pertinent que ces derniers adoptent une approche plus explicite de la formalisation et de la transmission des principes éthiques et sociaux.

2.5 Lacunes et perspectives d'améliorations

Malgré les nombreux aspects positifs observés dans les statuts examinés, quelques lacunes ont également été identifiées.

Bien que la promotion et le développement de la pratique sportive soient largement couverts, certains aspects éducatifs, notamment la transmission explicite des valeurs, restent absents dans les statuts. Cependant, dans les Statuts en matière d'éthique pour le sport suisse, il est explicitement indiqué que « La Charte d'éthique (...) définit les valeurs fondamentales d'un sport sain, respectueux, fair-play, durable et performant. La transmission de ces valeurs passe par l'information et la formation. » (Swiss Olympic, 2022, p. 4). Il est donc surprenant de constater l'absence complète du verbe transmettre dans les statuts des clubs, alors qu'ils sont censés adhérer et se conformer à ce document. Cette absence révèle un manque de formalisation des pratiques pédagogiques, ce qui rejoint les analyses de Level et al. (2010) sur la distinction entre règles explicites et implicites dans les clubs, ainsi que les travaux de Blomqvist Mickelsson (2025) soulignant la nécessité de stratégies organisationnelles claires pour la diffusion des valeurs au sein des associations sportives. Une première piste d'amélioration serait l'introduction d'articles spécifiques détaillant les modalités de transmission des valeurs aux membres du club, notamment via des formations obligatoires pour les entraîneur·e·s et les encadrants,

comme le suggèrent Adell et al. (2019) et Riffi Acharki et al. (2023) concernant l'importance d'une pédagogie active pour l'apprentissage des valeurs et le développement de compétences psychosociales.

L'hétérogénéité des statuts entre clubs et cantons nuit également à la systématisation des valeurs sportives et crée un écart avec les principes institutionnels. Une harmonisation des approches permettrait une meilleure cohérence et lisibilité des engagements des clubs.

Par ailleurs, la faible accessibilité des statuts en ligne (33 % disponibles au Tessin et 31 % en Vaud) limite la transparence et complique l'accès à l'information. Forsell et al. (2022) montrent que la transparence et la communication claire des règles et valeurs contribuent à renforcer la confiance et l'engagement des membres au sein des clubs sportifs. Une publication systématique sur des plateformes accessibles renforcerait la confiance des membres et du public.

La principale limite de cette interprétation tient à la nature du matériau : les statuts sont des textes normatifs, peu révélateurs des pratiques réelles ou vécues. Une approche complémentaire par entretiens (avec des dirigeant·e·s ou entraîneur·e·s) aurait permis de confronter le discours institutionnel aux pratiques effectives. Comme le notent Besson et al. (2015) et Boivin (2005), l'analyse des textes officiels doit être complétée par l'étude des interactions et des pratiques pour comprendre la transmission effective des valeurs dans le sport. Cela aurait également permis d'explorer la signification réelle de verbes comme « promouvoir » ou « pratiquer » et de vérifier si les valeurs affichées dans les textes se traduisent dans l'expérience quotidienne des acteurs.

Ainsi, les résultats doivent être interprétés avec prudence : ils reflètent davantage une culture administrative des valeurs qu'une pédagogie vécue des valeurs. Cette limite rend difficile l'interprétation du sens concret attribué aux valeurs au sein des clubs : la présence ou l'absence d'un terme dans les statuts ne permet pas de déduire comment les valeurs sont réellement vécues ou transmises au quotidien.

Conclusion

Cette étude a permis de mettre en lumière l'importance accordée aux valeurs éthiques et sociales dans les statuts des clubs sportifs tessinois et vaudois. En analysant qualitativement les statuts de clubs affiliés aux fédérations cantonales, une grande variété de valeurs a été identifiée, telles que la promotion du sport, l'esprit d'équipe, et les principes moraux. Toutefois, l'absence de termes comme "transmettre" révèle des lacunes dans la formalisation de la transmission des valeurs éthiques.

Les résultats montrent que, bien que les clubs sportifs reconnaissent l'importance des valeurs, leur mise en pratique concrète reste limitée. Les clubs et leurs statuts se concentrent principalement sur la promotion de l'activité physique et la création de liens sociaux, mais les dimensions éthiques et éducatives restent souvent secondaires. Cette hiérarchisation peut refléter un manque de ressources ou une perception implicite selon laquelle les valeurs se diffusent naturellement à travers la pratique sportive, sans nécessiter de formalisation explicite.

En répondant à la question de recherche « Comment les statuts des clubs sportifs tessinois et vaudois reflètent-ils les valeurs et principes éthiques dans leur gouvernance ? » il apparaît que les clubs adoptent des conceptions différencierées du rôle éducatif et social du sport. Le Tessin, par un usage plus fréquent du verbe *promouvoir*, semble valoriser une approche institutionnelle et symbolique des valeurs, alors que le canton de Vaud, privilégiant *pratiquer*, met davantage l'accent sur la dimension concrète et opérationnelle de l'activité sportive. Ces nuances linguistiques reflètent des cultures organisationnelles distinctes plutôt qu'une réelle homogénéité dans la formalisation des valeurs. Par ailleurs, la faible accessibilité des statuts en ligne limite la transparence et complique l'accès aux engagements des clubs auprès du public. L'absence de formalisation

des pratiques pédagogiques et la faible intégration des valeurs éthiques dans les statuts montrent qu'il reste des progrès à faire pour aligner les engagements déclarés avec les pratiques réelles, ainsi qu'une difficulté à articuler la mission éducative des clubs avec leur fonctionnement quotidien.

Sur le plan méthodologique, plusieurs limites doivent être reconnues. Le choix de deux cantons restreint la portée des résultats, tandis que l'absence d'une base de données nationale des statuts a entraîné un biais de sélection. L'analyse qualitative, bien que détaillée, repose sur un corpus normatif et ne permet pas d'évaluer l'appropriation réelle des valeurs par les acteurs. Une approche complémentaire par entretiens aurait permis d'éclairer la manière dont ces valeurs sont perçues, incarnées et transmises au sein des clubs.

Pour renforcer leur rôle éducatif et sociétal, les clubs pourraient adopter des mécanismes plus explicites de formation aux valeurs, tels que des programmes de mentorat et des mécanismes d'évaluation réguliers. Une harmonisation des approches entre les cantons permettrait également une meilleure cohérence et lisibilité des engagements des clubs.

En conclusion, cette étude montre que les clubs sportifs tessinois et vaudois se situent à mi-chemin entre une culture administrative des valeurs et une pédagogie vécue. Si les valeurs sont bien présentes dans les textes, elles sont encore peu incarnées dans la pratique. Le passage d'une approche déclarative à une approche réellement éducative constitue ainsi le principal défi pour assurer une transmission authentique et durable des valeurs éthiques et sociales dans le sport.

Références bibliographiques

- Adell Carrasco, F. L., Castillo, I., & Álvarez Solves, O. (2019). Personal and sport values, goal orientations, and moral attitudes in youth basketball. *Revista de psicología del deporte*, 28(3), 100-105.

- Besson, R., Machu, P., & Mougin, J.-P. (2015). Le rôle éducatif du sport. *Informations sociales*, 1, 87 - 95. <https://doi.org/10.3917/inso.187.0087>
- Blomqvist Mickelsson, T. (2025). Sports clubs' role in community capacity development—illustrations from the Swedish sports movement. *Community Development Journal*, 60(1), 218-235.
- Boivin, M. (2005). Relations entre pairs. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, 1 - 77.
- Bourdieu, P. (1981). *Questions de sociologie*. Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1984). Espace social et genèse des 'classes'. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 3 - 14.
- Bürgi, R., Lamprecht, M., Gebert, A., & Stamm, H. (2023). *Clubs sportifs en Suisse – Evolutions, défis et perspectives*. Office fédéral du sport OFSPO.
- Burrmann, U., Braun, S., & Mutz, M. (2020). In whom do we trust? The level and radius of social trust among sport club members. *International Review for the Sociology of Sport*, 55(4), 416-436.
- Castillo, I., Adell, F. L., & Alvarez, O. (2018). Relationships between personal values and leadership behaviors in basketball coaches. *Frontiers in psychology*, 9, 1661.
- Comité International Olympique. (n.d.). *Olympisme 365*. Retrieved 25 June 2024, from <https://olympics.com/cio/olympisme365>
- Comité International Olympique. (2022, January 3). *Principes*. International Olympic Committee. <https://olympics.com/cio/valeurs-olympiques>
- Constandt, B., De Waegeneer, E., & Willem, A. (2018). Coach ethical leadership in soccer clubs: An analysis of its influence on ethical behavior. *Journal of Sport Management*, 32(3), 185-198.
- Escoubes, F. (2024). Analyse des spectateurs postmodernes : La naissance d'un nouvel acteur. In O. Blin & D. Guignard (Éds.), *Acteurs et valeurs du sport : Réflexions plurielles* (p. 37-57). Presses de l'Université Toulouse Capitole. <https://doi.org/10.4000/136nx>

- Forsell, T., Tower, J., & Polman, R. (2022). Development of a scale to measure social capital in recreation and sport clubs. *Leisure Sciences*, 42(1), 106-122.
- Glevarec, H. (2021). L'« espace social » selon P. Bourdieu. Les fondements d'une figuration de la société et d'une interprétation des pratiques culturelles. *L'Année sociologique*, 71(1), 223 - 266. <https://doi.org/10.3917/anso.211.0223>
- Holt, N. L., Tamminen, K. A., Tink, L. N., & Black, D. E. (2009). An interpretive analysis of life skills associated with sport participation. *Qualitative research in sport and exercise*, 1(2), 160-175.
- Jourdain, A., & Naulin, S. (2019). Chapitre 4. Théorie de l'espace social. In *La sociologie de Pierre Bourdieu: Vol. 2e éd.* (pp. 99–125). Armand Colin. <https://www.cairn.info/la-sociologie-de-pierre-bourdieu--9782200624040-p-99.htm>
- Kelman, H. C. (1958). Compliance, identification, and internalization - Three processes of attitude change. *Conflict Resolution*, 2(1), 51 - 60.
- Kokko, S., Villberg, J., & Kannas, L. (2015). Health promotion in sport coaching: coaches and young male athletes' evaluations on the health promotion activity of coaches. *International Journal of Sports Science & Coaching*, 10(2-3), 339-352.
- Lamprecht, M., Bürgi, R., Gebert, A., & Stamm, H. (2017). *Clubs sportifs en Suisse – Evolutions, défis et perspectives*. Office Fédéral du sport OFSPO.
- Lamprecht, M., Bürgi, R., Gebert, A., & Stamm, H. (2021). *Sport Suisse 2020: Rapport sur les enfants et les adolescents*. Office Fédéral du sport OFSPO.
- Lamprecht, M., Bürgi, R., & Stamm, H. (2020). *Sport Suisse 2020: Activité et consommation sportives de la population suisse*. Office Fédéral du sport OFSPO.
- Lestrelin, L., & Sallé, L. (2004). Le sport et ses valeurs : Mobilisation des acteurs et élaboration d'un consensus. In *Le sport est-il éducatif ?* (p. 221-229). Presses universitaires de Rouen.

- Level, M., Dugas, É., & Lesage, T. (2010). Jeux sportifs, codes et construction identitaire: Règles explicites des mécanismes internes et règles implicites du pratiquant. *Ethnologies*, 32(1), 113 - 132.
- Morchain, P. (2009). Chapitre 1. Que sont les valeurs ? Tentative de définition(s). In *Psychologie sociale des valeurs* (pp. 7–27). Dunod. <https://www.cairn.info/psychologie-sociale-des-valeurs--9782100526161-p-7.htm>
- Panza, M., Redman, G., Vierimaa, M., Vella, S. A., Bopp, M., & Evans, M. B. (2022). Developing and evaluating a peer-based mental health literacy intervention with adolescent athletes. *PLoS One*, 17(12).
- Ratinaud, P., Labbé, S., Hammoud, G., & Bataille, M. (2013). Valeurs. In *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (pp. 345 - 348). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.devel.2013.02.0345>
- Reboul, O. (1992). *Les valeurs de l'éducation*. Presses Universitaires de France.
- Riffi Acharki, E., Spaaij, R., & Nieuwinkel, H. (2023). Social inclusion through sport? Pedagogical perspectives of Dutch youth sport coaches. *Sport, Education and Society*, 28(2), 144-158.
- Riutort, P. (2013). La socialisation. Apprendre à vivre en société. In *Premières leçons de sociologie* (pp. 63–74). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/premieres-lecons-de-sociologie--9782130620396-p-63.htm>
- Romar, J. E., Sarén, J., & Hastie, P. (2016). Athlete-Centred coaching using the Sport Education model in youth soccer. *Journal of Physical Education and Sport*, 16(2), 380-391.
- Sarremejane, P. (2016). Éthique et sport. Éditions Sciences Humaines. <https://www.cairn.info/ethique-et-sport--9782361064150.htm>
- Schwartz, S. H. (2006). Les valeurs de base de la personne: Théorie, mesures et applications. *Revue française de sociologie*, 47(4), 929 - 968.

- Schwartz, S. H., & Rubel, T. (2005). Sex Differences in Value Priorities: Cross-Cultural and Multimethod Studies. *Journal of Personality and Social Psychology*, 89(6), 1010 - 1028.
- Swiss Olympic. (2015). *Neuf principes pour le sport suisse*. Swiss Olympic. <https://www.swissolympic.ch/fr/federations/valeurs-ethique/charte-ethique>
- Swiss Olympic. (2022). *Statuts en matière d'éthique pour le sport suisse*.
- UNESCO. (2016, April 6). *L'apprentissage des valeurs par le sport* / UNESCO. <https://www.unesco.org/fr/articles/lapprentissage-des-valeurs-par-le-sport>
- UNESCO. (2020, June 22). *Éducation aux valeurs par le sport*. UNESCO. <https://fr.unesco.org/themes/sport-antidopage/education-aux-valeurs>
- Van Hoye, A., Heuzé, J. P., Van den Broucke, S., & Sarrazin, P. (2016). Are coaches' health promotion activities beneficial for sport participants? A multilevel analysis. *Journal of Science and Medicine in Sport*, 19(12), 1028-1032.